



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

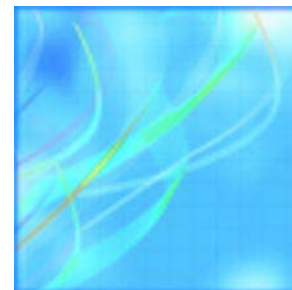
This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Les services aux victimes au Canada : feuillets d'information pour le Canada, les provinces et les territoires



2009-2010



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 85-003-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Les services aux victimes au Canada : feuillets d'information pour le Canada, les provinces et les territoires

2009-2010

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de *licence ouverte de Statistique Canada* :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>

Février 2012

N° 85-003-X au catalogue

ISSN 1712-5332

Périodicité : irrégulière

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Note

Cette publication a été rédigée par **Amanda Ford**.

Table des matières

Les services aux victimes au Canada : feuillets d'information pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009-2010	4
Feuillelet d'information — Canada	6
Feuillelet d'information — Terre-Neuve-et-Labrador	9
Feuillelet d'information — Île-du-Prince-Édouard	11
Feuillelet d'information — Nouvelle-Écosse	13
Feuillelet d'information — Nouveau-Brunswick	16
Feuillelet d'information — Québec	19
Feuillelet d'information — Ontario	22
Feuillelet d'information — Manitoba	25
Feuillelet d'information — Saskatchewan	27
Feuillelet d'information — Alberta	30
Feuillelet d'information — Colombie-Britannique	33
Feuillelet d'information — Yukon	36
Feuillelet d'information — Territoires du Nord-Ouest	38
Feuillelet d'information — Nunavut	39

Les services aux victimes au Canada : feuillets d'information pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009-2010

par Amanda Ford

Au Canada, il existe divers organismes financés par le gouvernement dont le mandat consiste à fournir de l'aide aux victimes immédiates et indirectes d'actes criminels. Une victime immédiate est une personne qui est la victime directe d'un acte criminel. Une victime indirecte est une personne qui a subi un préjudice ou une perte par suite d'un incident perpétré contre une autre personne; une telle victime pourrait être le conjoint d'une victime d'homicide, par exemple.

Les renseignements sur les types de programmes offerts par les fournisseurs de services aux victimes ainsi que sur les personnes qui reçoivent ces services sont recueillis dans le cadre de l'Enquête sur les services aux victimes (ESV)¹. La présente série de feuillets d'information expose les résultats du cycle de 2009-2010 de l'ESV aux échelons du pays, et des provinces et territoires^{2,3}.

Toutes les provinces et les trois territoires ont leur propre modèle de prestation de services aux victimes d'actes criminels, chacun de ces secteurs de compétence ayant adopté des mesures législatives pour aider les victimes d'actes criminels (ministère de la Justice Canada, 2010). Les services offerts aux victimes sont très variés, allant du counselling et de l'indemnisation financière à la sensibilisation du public et à l'intervention en cas de crise. Par conséquent, toute comparaison établie entre les secteurs de compétence doit être interprétée avec prudence.

Il importe de mentionner que deux périodes de référence sont représentées dans les feuillets d'information. Les renseignements sur les fournisseurs eux-mêmes, y compris les types de programmes et de services offerts, portent sur l'année financière allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010⁴. L'information sur les victimes ayant bénéficié de ces services est fondée sur un instantané effectué le 27 mai 2010. Les fournisseurs de services n'étaient pas tous en mesure de déclarer des données complètes. Dans ces cas, les exclusions sont indiquées⁵.

1. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir l'article du *Juristat* « Les services aux victimes au Canada, 2009-2010 » par Christopher Munch.

2. Les services d'hébergement n'entrent pas dans le champ de l'Enquête sur les services aux victimes, car l'information sur ces fournisseurs est recueillie dans le cadre de l'Enquête sur les maisons d'hébergement. Pour obtenir de plus amples renseignements, voir l'article du *Juristat* « Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2010 » par Marta Burczycka et Adam Cotter, <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11495-fra.htm> (site consulté le 28 octobre 2011).

3. Le financement de l'Enquête sur les services aux victimes et de la présente série de feuillets d'information a été assuré par le Centre de la politique concernant les victimes du ministère de la Justice Canada.

4. Les périodes de déclaration peuvent varier. On a demandé aux fournisseurs de services aux victimes de déclarer des renseignements pour la période de 12 mois se terminant le 31 mars 2010 ou pour leur propre période financière de 12 mois précédente.

5. Le taux de réponse global pour le Canada le 27 mai 2010 (le jour de l'instantané) s'élevait à 94 %.

Encadré 1

Types de fournisseurs de services aux victimes

En 2009-2010, le questionnaire de l'Enquête sur les services aux victimes a été envoyé aux fournisseurs de services aux victimes et aux bureaux centraux dans tout le Canada. L'expression « fournisseur de services aux victimes » englobe une grande diversité d'organismes. On a demandé aux répondants d'indiquer le type de service qui **décrivait le mieux** leur organisme ou organisation, selon les définitions qui suivent.

Organisme relevant de la police : Services aux victimes qui sont offerts par un service de police fédéral, provincial ou municipal.

Programme d'aide aux victimes et aux témoins relevant des tribunaux : Programmes dont le mandat particulier consiste à fournir des services de soutien aux personnes qui ont des contacts avec le système judiciaire, soit comme victimes ou comme témoins d'actes criminels. De façon générale, ces programmes offrent de l'information, de l'aide et des services d'aiguillage afin de rendre le processus judiciaire moins intimidant. Les types précis de services peuvent inclure l'orientation liée aux tribunaux, la préparation et l'accompagnement devant les tribunaux, les mises à jour sur l'état d'avancement de la cause, la coordination de réunions avec la Couronne et l'évaluation de la capacité d'un enfant à témoigner. Les programmes peuvent s'adresser à une clientèle particulière, comme les enfants et les victimes de violence familiale.

Programme d'aide aux victimes et aux témoins relevant de la collectivité : Organismes communautaires à but non lucratif qui participent à la mise sur pied d'un programme d'aide aux victimes et aux témoins⁶.

Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle et de viol ou centre de traitement en milieu hospitalier pour les victimes d'agression sexuelle : Services aux victimes dont le mandat consiste à servir uniquement les victimes d'agression sexuelle ou de viol survenu récemment ou anciennement. Les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et de viol ont souvent une ligne d'écoute téléphonique 24 heures sur 24 et sont des fournisseurs à but non lucratif qui relèvent de la collectivité. Les centres de traitement en milieu hospitalier pour les victimes d'agression sexuelle sont dotés d'une équipe d'infirmières et de médecins qui sont en disponibilité 24 heures par jour, 7 jours par semaine par l'intermédiaire du service d'urgence afin de donner des soins médicaux et psychologiques spécialisés aux victimes d'agression sexuelle.

Organisme à prestation de services basés sur le système de justice : Organismes de services aux victimes d'actes criminels qui ne relèvent pas de la police, des tribunaux et des procureurs de la Couronne, et qui aident les victimes tout au long de leurs contacts avec le système de justice pénale. Ces fournisseurs peuvent également servir et aider les clients qui préfèrent ne pas avoir affaire au système de justice pénale. Ces modèles de services existent à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et au Yukon, où ils sont gérés par le gouvernement provincial ou territorial.

Services d'orientation et d'aide immédiate aux victimes : Fournisseurs de programmes ou de services aux victimes propres à l'Ontario qui collaborent étroitement avec la police et qui relèvent de la collectivité, mais non du gouvernement. Ils assurent une aide sur les lieux et à court terme aux victimes d'actes criminels et d'autres événements traumatisants, et ils adressent les clients aux services communautaires pouvant fournir une aide à plus long terme.

6. Les centres d'aide aux victimes d'actes criminels du Québec font partie de ce type de service aux victimes. Ils consistent en des organismes à but non lucratif dont l'équipe est composée essentiellement de professionnels en intervention sociale (travailleurs sociaux, psychologues, criminologues, etc.).

Feuillelet d'information — Canada

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 911 fournisseurs de services aux victimes en activité au Canada. Parmi les 787 fournisseurs de services aux victimes au pays qui ont participé à l'enquête, 38 % relevaient de la police, 24 % relevaient de la collectivité, 15 % étaient des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, 10 % relevaient des tribunaux, 7 % étaient des services d'orientation et d'aide immédiate aux victimes de l'Ontario, 6 % étaient basés sur le système de justice, et moins de 1 % d'entre eux ont été classés parmi les autres organismes non précisés. Outre ces fournisseurs de services, il y avait 9 programmes provinciaux d'indemnisation des victimes d'actes criminels, dont 4 étaient administrés conjointement avec d'autres fournisseurs de services.
- Les fournisseurs de services aux victimes au Canada qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé près de 410 000 victimes immédiates et indirectes d'actes criminels⁷.
- Les types d'aide les plus souvent assurés directement par les fournisseurs de services aux victimes au Canada en 2009-2010 étaient les suivants : les renseignements généraux (95 %), le soutien affectif (93 %), la liaison avec d'autres organismes au nom du client (91 %) et la sensibilisation du public et la prévention (89 %).
- En 2009-2010, 4 fournisseurs de services aux victimes sur 10 au Canada ont indiqué qu'ils offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les enfants et les jeunes (25 %), les Autochtones (23 %), les femmes (23 %), les adultes en général (22 %), les personnes ayant une incapacité mentale (20 %) et les personnes ayant une incapacité physique (19 %).
- Sur l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes au Canada pour lesquels il y avait de l'information en 2009-2010, 12 % ont indiqué qu'ils participaient à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice en matière de justice pénale. De plus, 16 % des fournisseurs ont mentionné offrir des services d'orientation et d'information pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation, alors que 25 % ont indiqué offrir des services d'accompagnement et de soutien pour ces mesures.
- De l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes au Canada qui ont participé à l'enquête, 91 % pouvaient servir les clients en anglais et 62 %, en français. De plus, certains pouvaient communiquer verbalement avec les clients dans d'autres langues, comme l'espagnol (27 %), l'allemand (21 %), le pendjabi (19 %) et l'hindi (18 %), ou dans des langues autochtones, comme l'ojobwa (13 %), le cri (12 %), l'inuktitut (3 %) et d'autres langues autochtones (19 %).
- La vaste majorité (97 %) des fournisseurs de services aux victimes qui ont participé à l'enquête pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite. En outre, 7 services aux victimes sur 10 ont affirmé qu'ils pouvaient servir les personnes ayant une déficience auditive, et un peu plus des trois quarts (76 %) ont dit qu'ils pouvaient aider les personnes ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les fournisseurs de services aux victimes qui ont déclaré de l'information ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 1 946 employés rémunérés à temps plein dans tout le Canada. Les fournisseurs ont également indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 8 553 bénévoles pendant l'année.

7. Le taux de réponse global pour cette enquête s'élevait à 86 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles à l'échelon du Canada ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

- En 2009-2010, la majorité (68 %) des fournisseurs de services aux victimes au Canada desservait des régions comptant au moins 1 000 habitants, et 58 %, des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants. Par ailleurs, 29 % des fournisseurs desservait des réserves, 4 % étant situés dans une réserve.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, les 729 fournisseurs de services aux victimes au Canada qui ont déclaré des renseignements ont indiqué avoir servi 9 462 personnes (tableau 1). Sur les victimes dont le sexe a été indiqué, 75 % étaient de sexe féminin et 25 %, de sexe masculin⁸.
- Parmi les victimes qui ont reçu des services, 81 % ont dit qu'elles avaient fait l'objet d'un crime violent. De celles-ci, 33 % avaient été agressées sexuellement et 61 % avaient été victimes d'un autre crime violent, comme des voies de fait. Les autres victimes de violence qui ont obtenu des services le 27 mai 2010 étaient les victimes indirectes d'un homicide (3 %) ou d'une autre infraction causant la mort (2 %).
- Parmi les victimes d'agression sexuelle au Canada qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010, 27 % ont indiqué qu'elles avaient été violentées par un conjoint actuel ou ancien ou par un partenaire intime, et 30 % ont affirmé qu'elles avaient été agressées par un autre membre de leur famille. La proportion restante (43 %) des victimes ont dit qu'elles avaient été agressées sexuellement par une personne non apparentée, comme un ami, une connaissance ou un étranger.
- Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'une autre infraction avec violence⁹, 61 % ont déclaré que l'agresseur était un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime. En outre, 12 % ont affirmé que l'agresseur était un autre membre de leur famille et 27 % ont indiqué que l'agression avait été commise par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.

8. Fondé sur les victimes dont le sexe était connu. Le sexe de 3 404 victimes (28 %) n'a pas été déclaré.

9. Le lien entre la victime et l'auteur n'a pas été recueilli pour les homicides et les autres infractions causant la mort.

Tableau 1
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Canada, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	5 494	86	1 443	69	433	77	7 370	81
Homicide	154	2	70	3	3	1	227	3
Autres infractions causant la mort ¹	95	1	77	4	8	1	180	2
Agression sexuelle	1 922	30	379	18	160	28	2 461	27
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	549	9	99	5	22	4	670	7
par un autre membre de la famille	579	9	102	5	58	10	739	8
par une personne non apparentée	794	12	178	8	80	14	1 052	12
Autres crimes violents ²	3 323	52	917	44	262	46	4 502	50
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	2 434	38	247	12	67	12	2 748	30
par un autre membre de la famille	273	4	140	7	119	21	532	6
par une personne non apparentée	616	10	530	25	76	13	1 222	13
Autres types d'incidents	917	14	652	31	132	23	1 701	19
Crimes sans violence ³	455	7	297	14	57	10	809	9
Conduite avec facultés affaiblies	9	0	16	1	3	1	28	0
Autres délits de la route	32	0	44	2	13	2	89	1
Incidents non criminels	377	6	206	10	49	9	632	7
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	17	0	22	1	2	0	41	0
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	27	0	67	5	8	1	102	1
Type d'infraction inconnu	197	...	81	...	113	...	391	...
Total	6 608	100	2 176	100	678	100	9 462	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

Feuillelet d'information — Terre-Neuve-et-Labrador

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 13 fournisseurs de services aux victimes en activité à Terre-Neuve-et-Labrador. Parmi les 13 fournisseurs de services aux victimes dans cette province, 12 étaient basés sur le système de justice et 1 était un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle.
- Les fournisseurs de services aux victimes à Terre-Neuve-et-Labrador qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 6 760 victimes immédiates et indirectes d'actes criminels¹⁰.
- Les types d'aide assurés directement par tous les fournisseurs de services aux victimes à Terre-Neuve-et-Labrador en 2009-2010 comprenaient les suivants : l'accompagnement devant les tribunaux, l'information sur le processus et la structure du système de justice pénale, le counselling en cas de crise, l'intervention en cas de crise, le soutien affectif, les renseignements généraux, la liaison avec d'autres organismes au nom du client, la sensibilisation du public et la prévention, la planification de la sécurité immédiate, la planification de la sécurité à long terme, la formation (d'autres organismes, du personnel juridique, etc.) et le transport.
- Tous les fournisseurs de services aux victimes ont indiqué qu'ils offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les adultes (100 %), les enfants et les jeunes (92 %) et les personnes âgées (8 %).
- Tous les fournisseurs de services aux victimes pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite et tous ont affirmé qu'ils pouvaient servir les personnes ayant une déficience auditive. Un fournisseur a dit qu'il pouvait aider les personnes ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les fournisseurs de services aux victimes qui ont déclaré de l'information ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 23 employés rémunérés à temps plein à Terre-Neuve-et-Labrador. Les fournisseurs ont également indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 15 bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, tous les fournisseurs de services aux victimes à Terre-Neuve-et-Labrador desservaient des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants, alors qu'un peu plus de 3 organismes sur 10 desservaient des régions comptant au moins 1 000 habitants (31 %). Par ailleurs, 23 % des fournisseurs desservaient des réserves.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, les 13 fournisseurs de services aux victimes à Terre-Neuve-et-Labrador qui ont déclaré des renseignements ont indiqué avoir servi 198 personnes (tableau 2). Sur les victimes dont le sexe a été indiqué, 66 % étaient de sexe féminin et 34 %, de sexe masculin¹¹.
- Parmi les victimes qui ont reçu des services, 79 % avaient fait l'objet d'un crime violent. De celles-ci, un peu plus du tiers avaient été agressées sexuellement et 65 % avaient été victimes d'un autre crime violent, comme des voies de fait. La proportion restante (2 %) des victimes qui ont obtenu des services le 27 mai 2010 étaient les victimes d'une autre infraction causant la mort.

10. Le taux de réponse global pour Terre-Neuve-et-Labrador s'élevait à 100 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour Terre-Neuve-et-Labrador ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

11. Fondé sur les victimes dont le sexe était connu. Le sexe de 6 victimes (3 %) n'a pas été déclaré.

- Parmi les victimes d'agression sexuelle à Terre-Neuve-et-Labrador qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010, 14 % ont indiqué qu'elles avaient été violentées par un conjoint actuel ou ancien ou par un partenaire intime, et 24 % ont affirmé qu'elles avaient été agressées par un autre membre de leur famille. Les 63 % restants des victimes d'agression sexuelle ont dit qu'elles avaient été violentées par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.
- Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'une autre infraction avec violence¹², 35 % ont déclaré que l'agresseur était un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime. Près de 16 % ont affirmé que l'agresseur était un autre membre de leur famille et près de la moitié (49 %) ont indiqué que l'agression avait été commise par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.

Tableau 2
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Terre-Neuve-et-Labrador, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	111	88	45	68	0	0	156	79
Homicide	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres infractions causant la mort ¹	1	1	2	3	0	0	3	2
Aggression sexuelle	41	33	10	15	0	0	51	26
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	7	6	0	0	0	0	7	4
par un autre membre de la famille	11	9	1	2	0	0	12	6
par une personne non apparentée	23	18	9	14	0	0	32	16
Autres crimes violents ²	69	55	33	50	0	0	102	52
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	34	27	2	3	0	0	36	18
par un autre membre de la famille	10	8	6	9	0	0	16	8
par une personne non apparentée	25	20	25	38	0	0	50	25
Autres types d'incidents	15	12	21	32	6	100	42	21
Crimes sans violence ³	14	11	20	30	5	83	39	20
Conduite avec facultés affaiblies	0	0	0	0	1	17	1	1
Autres délits de la route	0	0	0	0	0	0	0	0
Incidents non criminels	1	1	0	0	0	0	1	1
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	0	0	1	2	0	0	1	1
Type d'infraction inconnu	0	...	0	...	0	...	0	...
Total	126	100	66	100	6	100	198	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

12. Le lien entre la victime et l'auteur n'a pas été recueilli pour les homicides et les autres infractions causant la mort.

Feuillelet d'information — Île-du-Prince-Édouard

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 3 fournisseurs de services aux victimes en activité à l'Île-du-Prince-Édouard. Parmi les 3 fournisseurs de services aux victimes dans cette province, 2 étaient basés sur le système de justice et 1 était un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle. Outre ces fournisseurs de services, il y avait un programme provincial d'indemnisation des victimes d'actes criminels qui était offert conjointement avec un autre fournisseur de services.
- Les fournisseurs de services aux victimes à l'Île-du-Prince-Édouard qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 1 054 victimes immédiates et indirectes d'actes criminels¹³.
- Les types d'aide assurés directement par tous les fournisseurs de services aux victimes à l'Île-du-Prince-Édouard en 2009-2010 comprenaient les suivants : l'intervention en cas de crise, le soutien affectif, les renseignements généraux, l'accompagnement à l'hôpital, la liaison avec d'autres organismes au nom du client, la sensibilisation du public et la prévention, et la formation (d'autres organismes, du personnel juridique, etc.).
- En 2009-2010, 2 fournisseurs de services aux victimes à l'Île-du-Prince-Édouard ont mentionné offrir des services d'orientation et d'information, de même que des services d'accompagnement et de soutien pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation.
- Tous les fournisseurs de services aux victimes à l'Île-du-Prince-Édouard qui ont participé à l'enquête pouvaient servir les clients en anglais. Deux d'entre eux pouvaient aussi communiquer verbalement avec les clients en français.
- Tous les fournisseurs de services aux victimes pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite et tous ont affirmé qu'ils pouvaient servir les personnes ayant une déficience visuelle. De plus, 2 fournisseurs ont dit qu'ils pouvaient aider les personnes ayant une déficience auditive.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les fournisseurs de services aux victimes à l'Île-du-Prince-Édouard ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 9 employés rémunérés à temps plein. Les fournisseurs ont également indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 18 bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, tous les fournisseurs de services aux victimes à l'Île-du-Prince-Édouard desservaient des régions comptant au moins 1 000 habitants et des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, les 3 fournisseurs de services aux victimes à l'Île-du-Prince-Édouard ont indiqué avoir servi 88 personnes (tableau 3). Sur l'ensemble des victimes, 83 % étaient de sexe féminin et 17 %, de sexe masculin.
- Parmi les victimes qui ont reçu des services, 69 % ont dit qu'elles avaient fait l'objet d'un crime violent. De celles-ci, 48 % ont déclaré qu'elles avaient été agressées sexuellement, alors qu'un peu plus de la moitié (52 %) des victimes qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010 ont affirmé avoir été victimes d'un autre crime violent, comme des voies de fait.

13. Le taux de réponse global pour l'Île-du-Prince-Édouard s'élevait à 100 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour l'Île-du-Prince-Édouard ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

- Parmi les victimes d'agression sexuelle à l'Île-du-Prince-Édouard qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010, 7 % ont indiqué qu'elles avaient été violentées par un conjoint actuel ou ancien ou par un partenaire intime. Près de 6 de ces victimes sur 10 (59 %) ont affirmé qu'elles avaient été agressées sexuellement par un autre membre de leur famille, et 34 % ont dit qu'elles avaient été violentées par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.
- Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'une autre infraction avec violence, 59 % ont déclaré que l'agresseur était un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime. Les autres ont affirmé que l'agresseur était un autre membre de leur famille ou une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.

Tableau 3
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Île-du-Prince-Édouard, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	53	73	8	53	0	0	61	69
Homicide	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres infractions causant la mort ¹	0	0	0	0	0	0	0	0
Agression sexuelle	25	34	4	27	0	0	29	33
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	1	1	1	7	0	0	2	2
par un autre membre de la famille	16	22	1	7	0	0	17	19
par une personne non apparentée	8	11	2	13	0	0	10	11
Autres crimes violents ²	28	38	4	27	0	0	32	36
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	19	26	0	0	0	0	19	22
par un autre membre de la famille	1	1	0	0	0	0	1	1
par une personne non apparentée	8	11	4	27	0	0	12	14
Autres types d'incidents	20	27	7	47	0	0	27	31
Crimes sans violence ³	14	19	4	27	0	0	18	20
Conduite avec facultés affaiblies	1	1	0	0	0	0	1	1
Autres délits de la route	0	0	0	0	0	0	0	0
Incidents non criminels	5	7	3	20	0	0	8	9
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	0	0	0	0	0	0	0	0
Type d'infraction inconnu	0	...	0	...	0	...	0	...
Total	73	100	15	100	0	0	88	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

Feuillelet d'information — Nouvelle-Écosse

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 20 fournisseurs de services aux victimes en activité en Nouvelle-Écosse et un programme provincial d'indemnisation des victimes d'actes criminels. Parmi les 16 fournisseurs de services aux victimes dans cette province qui ont participé à l'enquête, 8 relevaient de la police, 5 étaient basés sur le système de justice, 1 relevait de la collectivité et 1 était un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle. Un des fournisseurs était un programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels ou de prestations financières pour les victimes d'actes criminels.
- Les fournisseurs de services aux victimes en Nouvelle-Écosse qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 9 011 victimes immédiates et indirectes d'actes criminels^{14,15}.
- Les types d'aide les plus souvent assurés directement par les fournisseurs de services aux victimes de la Nouvelle-Écosse en 2009-2010 comprenaient les suivants : les renseignements généraux (94 %), la liaison avec d'autres organismes au nom du client et la planification de la sécurité immédiate (88 % les deux) et l'information sur le processus et la structure du système de justice pénale (81 %).
- En 2009-2010, 6 fournisseurs de services aux victimes sur 10 en Nouvelle-Écosse ont indiqué qu'ils offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les Autochtones (53 %), les enfants et les jeunes (33 %) et les femmes (27 %)¹⁶.
- Sur l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes en Nouvelle-Écosse pour lesquels il y avait de l'information en 2009-2010, 27 % ont indiqué qu'ils participaient à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice en matière de justice pénale. De plus, 7 % des fournisseurs ont mentionné offrir des services d'orientation et d'information pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation, alors qu'un peu plus de la moitié (53 %) ont indiqué offrir des services d'accompagnement et de soutien pour ces mesures.
- Sur l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes de la Nouvelle-Écosse qui ont participé à l'enquête, 100 % pouvaient servir les clients en anglais et 93 %, en français. De plus, certains pouvaient communiquer verbalement avec les clients dans d'autres langues, comme une langue autochtone¹⁷ (67 %), l'allemand (7 %) et le hollandais (7 %).
- Tous les fournisseurs de services aux victimes qui ont participé à l'enquête pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite. En outre, 93 % des fournisseurs ont affirmé qu'ils pouvaient servir les personnes ayant une déficience auditive et 73 % ont dit qu'ils pouvaient aider les personnes ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les fournisseurs de services aux victimes en Nouvelle-Écosse ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 107 employés rémunérés à temps plein. Les fournisseurs ont également indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 65 bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, la majorité (73 %) des fournisseurs de services aux victimes en Nouvelle-Écosse desservaient des régions comptant au moins 1 000 habitants, et 67 %, des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants. Par ailleurs, 33 % des fournisseurs desservaient des réserves, 7 % étant situés dans une réserve.

14. Le taux de réponse global pour la Nouvelle-Écosse s'élevait à 76 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour la Nouvelle-Écosse ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

15. Le taux de réponse pour cette question s'élevait à 67 %.

16. Le taux de réponse pour cette question s'élevait à 60 %.

17. Il s'agit d'une langue autochtone non précisée autre que le cri, l'inuktitut et l'ojibwa.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, les 13 fournisseurs de services aux victimes en Nouvelle-Écosse qui ont fourni de l'information ont indiqué avoir servi 272 personnes (tableau 4). Sur les victimes dont le sexe était connu, 70 % étaient de sexe féminin et 30 %, de sexe masculin¹⁸.
- Parmi les victimes qui ont reçu des services, 87 % ont dit qu'elles avaient fait l'objet d'un crime violent. De celles-ci, 13 % ont déclaré qu'elles avaient été agressées sexuellement, alors que la plupart (85 %) ont affirmé avoir été victimes d'un autre crime violent, comme des voies de fait. Les 1 % restants des victimes étaient les victimes indirectes d'un homicide.
- Parmi les victimes d'agression sexuelle en Nouvelle-Écosse qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010, 41 % ont indiqué qu'elles avaient été violentées par un conjoint actuel ou ancien ou par un partenaire intime. Le tiers (33 %) des victimes ont affirmé qu'elles avaient été agressées sexuellement par un autre membre de leur famille, et un peu plus du quart (26 %) d'entre elles ont dit qu'elles avaient été violentées par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.
- Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'une autre infraction avec violence¹⁹, 8 sur 10 ont déclaré que l'agresseur était un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime. En outre, 4 % ont affirmé que l'agresseur était un autre membre de leur famille et le reste des victimes, soit 16 %, ont indiqué que l'agression avait été commise par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.

18. Fondé sur les victimes dont le sexe était connu. Le sexe de 40 victimes (15 %) n'a pas été déclaré.

19. Le lien entre la victime et l'auteur n'a pas été recueilli pour les homicides et les autres infractions causant la mort.

Tableau 4
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Nouvelle-Écosse, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	152	94	49	70	0	0	201	87
Homicide	3	2	0	0	0	0	3	1
Autres infractions causant la mort ¹	0	0	0	0	0	0	0	0
Agression sexuelle	25	15	2	3	0	0	27	12
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	11	7	0	0	0	0	11	5
par un autre membre de la famille	8	5	1	1	0	0	9	4
par une personne non apparentée	6	4	1	1	0	0	7	3
Autres crimes violents ²	124	77	47	67	0	0	171	74
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	105	65	31	44	0	0	136	59
par un autre membre de la famille	3	2	4	6	0	0	7	3
par une personne non apparentée	16	10	12	17	0	0	28	12
Autres types d'incidents	10	6	21	30	0	0	31	13
Crimes sans violence ³	6	4	15	21	0	0	21	9
Conduite avec facultés affaiblies	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres délits de la route	0	0	0	0	0	0	0	0
Incidents non criminels	3	2	6	9	0	0	9	4
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	1	1	0	0	0	0	1	0
Type d'infraction inconnu	0	...	0	...	40	...	40	...
Total	162	100	70	100	40	100	272	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

Feuillelet d'information — Nouveau-Brunswick

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 22 fournisseurs de services aux victimes en activité au Nouveau-Brunswick. Parmi les 21 fournisseurs de services aux victimes dans cette province qui ont participé à l'enquête, 13 étaient basés sur le système de justice, 5 relevaient de la police, 1 relevait de la collectivité, 1 était un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle et 1 a été classé parmi les types de programmes non précisés. Outre ces fournisseurs de services, il y avait un programme provincial d'indemnisation des victimes d'actes criminels qui était offert conjointement avec un autre fournisseur de services.
- Les fournisseurs de services aux victimes au Nouveau-Brunswick qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 4 848 victimes immédiates et indirectes d'actes criminels²⁰.
- Les types d'aide assurés directement par tous les fournisseurs de services aux victimes du Nouveau-Brunswick en 2009-2010 comprenaient les suivants : l'intervention en cas de crise, le soutien affectif et la liaison avec d'autres organismes au nom du client.
- En 2009-2010, 86 % des fournisseurs de services aux victimes au Nouveau-Brunswick ont indiqué qu'ils offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les enfants et les jeunes (81 %), les francophones (81 %), les adultes (76 %), les Autochtones (76 %) et les personnes âgées (76 %).
- Sur l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes au Nouveau-Brunswick pour lesquels il y avait de l'information en 2009-2010, près du quart (24 %) ont indiqué qu'ils participaient à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice en matière de justice pénale. De plus, près du quart (24 %) des fournisseurs ont mentionné offrir des services d'orientation et d'information pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation, alors que 24 % ont indiqué offrir des services d'accompagnement et de soutien pour ces mesures.
- Tous les fournisseurs de services aux victimes au Nouveau-Brunswick qui ont participé à l'enquête pouvaient servir les clients en anglais (100 %) et en français (100 %). La majorité d'entre eux pouvaient aussi communiquer verbalement avec les clients dans une langue autochtone²¹ (62 %).
- La plupart (90 %) des fournisseurs de services aux victimes qui ont participé à l'enquête pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite. En outre, 86 % des fournisseurs ont affirmé qu'ils pouvaient servir les personnes ayant une déficience auditive et un peu plus du quart (29 %) d'entre eux ont dit qu'ils pouvaient aider les personnes ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les fournisseurs de services aux victimes au Nouveau-Brunswick ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 71 employés rémunérés à temps plein. Les fournisseurs ont également indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 158 bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, 67 % des fournisseurs de services aux victimes au Nouveau-Brunswick desservaient des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants, et 62 %, des régions comptant au moins 1 000 habitants. Par ailleurs, 62 % des fournisseurs desservaient des réserves, 5 % étant situés dans une réserve.

20. Le taux de réponse global pour le Nouveau-Brunswick s'élevait à 95 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour le Nouveau-Brunswick ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

21. Il s'agit d'une langue autochtone non précisée autre que le cri, l'inuktitut et l'ojibwa.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, les 21 fournisseurs de services aux victimes au Nouveau-Brunswick ont indiqué avoir servi 1 385 personnes (tableau 5). Sur les victimes dont le sexe était connu, 69 % étaient de sexe féminin et 31 %, de sexe masculin²².
- Parmi les victimes qui ont reçu des services, 65 % ont dit qu'elles avaient fait l'objet d'un crime violent. De celles-ci, 34 % avaient été agressées sexuellement, alors que la plupart (63 %) avaient été victimes d'un autre crime violent, comme des voies de fait. Enfin, 2 % des victimes qui ont reçu des services le 27 mai 2010 étaient les victimes indirectes d'un homicide et 1 %, les victimes indirectes d'une autre infraction causant la mort.
- Parmi les victimes d'agression sexuelle au Nouveau-Brunswick qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010, 4 % ont indiqué qu'elles avaient été violentées par un conjoint actuel ou ancien ou par un partenaire intime, et 8 % ont affirmé qu'elles avaient été agressées par un autre membre de leur famille. La majorité (87 %) d'entre elles ont dit qu'elles avaient été agressées sexuellement par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.
- Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'une autre infraction avec violence²³, 35 % ont déclaré que l'agresseur était un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime. En outre, 5 % ont affirmé que l'agresseur était un autre membre de leur famille et 61 % ont indiqué que l'agression avait été commise par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.

22. Fondé sur les victimes dont le sexe était connu. Le sexe de 44 victimes (3 %) n'a pas été déclaré.

23. Le lien entre la victime et l'auteur n'a pas été recueilli pour les homicides et les autres infractions causant la mort.

Tableau 5
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Nouveau-Brunswick, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	538	70	231	65	2	5	771	66
Homicide	9	1	7	2	0	0	16	1
Autres infractions causant la mort ¹	6	1	3	1	0	0	9	1
Agression sexuelle	219	29	43	12	0	0	262	23
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	11	1	0	0	0	0	11	1
par un autre membre de la famille	19	2	3	1	0	0	22	2
par une personne non apparentée	189	25	40	11	0	0	229	20
Autres crimes violents ²	304	40	178	50	2	5	484	42
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	155	20	11	3	1	2	167	14
par un autre membre de la famille	16	2	6	2	1	2	23	2
par une personne non apparentée	133	17	161	45	0	0	294	25
Autres types d'incidents	226	30	125	35	41	95	392	34
Crimes sans violence ³	218	29	123	35	22	51	363	31
Conduite avec facultés affaiblies	0	0	0	0	2	5	2	0
Autres délits de la route	2	0	1	0	8	19	11	1
Incidents non criminels	6	1	0	0	5	12	11	1
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	0	0	0	0	2	5	2	0
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	0	0	1	0	2	5	3	0
Type d'infraction inconnu	163	...	58	...	1	...	222	...
Total	927	100	414	100	44	100	1 385	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

Feuillelet d'information — Québec

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 103 fournisseurs de services aux victimes en activité au Québec. Parmi les fournisseurs de services aux victimes dans cette province qui ont participé à l'enquête, 71 relevaient de la collectivité, 13 étaient des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et 5 relevaient de la police. Outre ces fournisseurs de services, il y avait un programme provincial d'indemnisation des victimes d'actes criminels.
- Les fournisseurs de services aux victimes au Québec qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 69 475 victimes immédiates et indirectes d'actes criminels²⁴.
- Les types d'aide les plus souvent assurés directement par les fournisseurs de services aux victimes du Québec en 2009-2010 comprenaient les suivants : l'orientation ou l'information liée aux tribunaux, l'accompagnement devant les tribunaux, l'information sur le processus et la structure du système de justice pénale, la préparation des victimes ou des témoins, et l'aide pour les demandes d'indemnité (tous 96 %).
- En 2009-2010, plus de 3 fournisseurs de services aux victimes sur 10 (32 %) au Québec ont indiqué qu'ils offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les adultes en général (13 %), les femmes, les anglophones, les Autochtones, les personnes ayant une incapacité physique, et les lesbiennes et les femmes bisexuelles (tous 11 %).
- Sur l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes au Québec pour lesquels il y avait de l'information en 2009-2010, 2 % ont indiqué qu'ils participaient à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice en matière de justice pénale. De plus, 13 % des fournisseurs ont mentionné offrir des services d'orientation et d'information pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation, alors que 10 % ont indiqué offrir des services d'accompagnement et de soutien pour ces mesures.
- Sur l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes au Québec qui ont participé à l'enquête, 90 % pouvaient servir les clients en français et 84 %, en anglais. De plus, certains pouvaient communiquer verbalement avec les clients dans d'autres langues, comme l'espagnol (49 %), une langue autochtone²⁵ (22 %), l'italien (12 %) et l'arabe (10 %).
- La plupart (92 %) des fournisseurs de services aux victimes qui ont participé à l'enquête pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite. En outre, 81 % des fournisseurs ont affirmé qu'ils pouvaient servir les personnes ayant une déficience auditive et tous ont dit qu'ils pouvaient aider les personnes ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les fournisseurs de services aux victimes au Québec qui ont déclaré de l'information ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 282 employés rémunérés à temps plein. Les fournisseurs ont également indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 334 bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, 79 % des fournisseurs de services aux victimes au Québec desservaient des régions comptant au moins 1 000 habitants et un peu plus de la moitié (57 %), des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants. Par ailleurs, près du quart (24 %) des fournisseurs desservaient des réserves, 3 % étant situés dans une réserve.

24. Le taux de réponse global pour le Québec s'élevait à 87 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour le Québec ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

25. Il s'agit d'une langue autochtone non précisée autre que le cri, l'inuktitut et l'ojibwa.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, les 77 fournisseurs de services aux victimes au Québec qui ont fourni de l'information ont indiqué avoir servi 815 personnes (tableau 6). Sur les victimes dont le sexe était connu, 70 % étaient de sexe féminin et 30 %, de sexe masculin²⁶.
- Parmi les victimes qui ont reçu des services, 92 % ont dit qu'elles avaient fait l'objet d'un crime violent. De celles-ci, 45 % avaient été agressées sexuellement, alors qu'un peu plus de la moitié (54 %) avaient été victimes d'un autre crime violent, comme des voies de fait. Enfin, les autres victimes de violence qui ont reçu des services le 27 mai 2010 étaient les victimes indirectes d'un homicide ou d'une autre infraction causant la mort (1 %).
- Parmi les victimes d'agression sexuelle au Québec qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010, 39 % ont indiqué qu'elles avaient été violentées par un conjoint actuel ou ancien ou par un partenaire intime, et 37 % ont affirmé qu'elles avaient été agressées par un autre membre de leur famille. Près du quart (24 %) ont dit qu'elles avaient été violentées par une personne non apparentée, comme un ami, une connaissance ou un étranger.
- Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'une autre infraction avec violence²⁷, 29 % ont déclaré que l'agresseur était un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime. En outre, 35 % ont affirmé que l'agresseur était un autre membre de leur famille et 36 % ont indiqué que l'agression avait été commise par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.

26. Fondé sur les victimes dont le sexe était connu. Le sexe de 151 victimes (19 %) n'a pas été déclaré.

27. Le lien entre la victime et l'auteur n'a pas été recueilli pour les homicides et les autres infractions causant la mort.

Tableau 6
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Québec, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	427	92	171	89	140	96	738	92
Homicide	2	0	3	2	0	0	5	1
Autres infractions causant la mort ¹	1	0	1	1	1	1	3	0
Agression sexuelle	241	52	50	26	38	26	329	41
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	121	26	3	2	3	2	127	16
par un autre membre de la famille	64	14	24	12	34	23	122	15
par une personne non apparentée	56	12	23	12	1	1	80	10
Autres crimes violents ²	183	40	117	61	101	69	401	50
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	102	22	9	5	7	5	118	15
par un autre membre de la famille	24	5	23	12	92	63	139	17
par une personne non apparentée	57	12	85	44	2	1	144	18
Autres types d'incidents	36	8	25	11	11	8	77	10
Crimes sans violence ³	30	6	14	7	6	4	50	6
Conduite avec facultés affaiblies	1	0	2	1	0	0	3	0
Autres délits de la route	4	1	2	1	0	0	6	1
Incidents non criminels	0	0	0	0	0	0	0	0
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	1	0	4	2	0	0	5	1
Type d'infraction inconnu	5	...	3	...	5	...	13	...
Total	468	100	196	100	151	100	815	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

Feuillelet d'information — Ontario

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 266 fournisseurs de services aux victimes en activité en Ontario. Parmi les fournisseurs de services aux victimes dans cette province qui ont participé à l'enquête, 81 étaient des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, 66 relevaient des tribunaux, 58 étaient des services d'orientation et d'aide immédiate aux victimes, 16 relevaient de la collectivité et 14 relevaient de la police. Outre ces fournisseurs de services, il y avait un programme provincial d'indemnisation des victimes d'actes criminels.
- Les fournisseurs de services aux victimes en Ontario qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 138 615 victimes immédiates et indirectes d'actes criminels²⁸.
- Les types d'aide les plus souvent assurés directement par les fournisseurs de services aux victimes de l'Ontario en 2009-2010 comprenaient les suivants : le soutien affectif (97 %), les renseignements généraux (94 %) et la liaison avec d'autres organismes au nom du client (92 %).
- En 2009-2010, 37 % des fournisseurs de services aux victimes en Ontario ont indiqué qu'ils offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les femmes (28 %), les personnes ayant une incapacité mentale (22 %), les femmes âgées (21 %) et les lesbiennes et les femmes bisexuelles (20 %).
- Parmi les fournisseurs de services aux victimes en Ontario pour lesquels il y avait de l'information en 2009-2010, 4 % ont indiqué qu'ils participaient à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice en matière de justice pénale. De plus, 3 % des fournisseurs ont mentionné offrir des services d'orientation et d'information pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation, alors que 11 % ont indiqué offrir des services d'accompagnement et de soutien pour ces mesures.
- Sur l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes en Ontario qui ont participé à l'enquête, 97 % pouvaient servir les clients en anglais et 81 %, en français. De plus, certains pouvaient communiquer verbalement avec les clients dans d'autres langues, comme l'italien (48 %), l'espagnol (44 %), l'allemand (44 %) et l'ojobwa (41 %).
- La plupart (98 %) des fournisseurs de services aux victimes en Ontario qui ont participé à l'enquête pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite. En outre, 87 % des fournisseurs ont affirmé qu'ils pouvaient servir les personnes ayant une déficience auditive et 93 % ont dit qu'ils pouvaient aider les personnes ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les fournisseurs de services aux victimes en Ontario qui ont fourni de l'information ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 657 employés rémunérés à temps plein. Les fournisseurs ont également indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 4 153 bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, 77 % des fournisseurs de services aux victimes en Ontario desservaient des régions comptant au moins 1 000 habitants et plus de 7 sur 10 (71 %), des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants. Par ailleurs, 17 % des fournisseurs desservaient des réserves, 2 % étant situés dans une réserve.

28. Le taux de réponse global pour l'Ontario s'élevait à 88 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour l'Ontario ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, les 221 fournisseurs de services aux victimes en Ontario qui ont déclaré de l'information ont indiqué avoir servi 2 828 personnes (tableau 7). Sur les victimes dont le sexe était connu, 86 % étaient de sexe féminin et 14 %, de sexe masculin²⁹.
- Parmi les victimes qui ont reçu des services en Ontario, 95 % ont dit qu'elles avaient fait l'objet d'un crime violent. De celles-ci, 31 % avaient été agressées sexuellement, alors que 61 % avaient été victimes d'un autre crime violent, comme des voies de fait. Les autres victimes de violence qui ont reçu des services le 27 mai 2010 étaient les victimes indirectes d'un homicide (4 %) ou d'une autre infraction causant la mort (4 %).
- Parmi les victimes d'agression sexuelle en Ontario qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010, près du quart (23 %) ont indiqué qu'elles avaient été violentées par un conjoint actuel ou ancien ou par un partenaire intime, et 38 % ont affirmé qu'elles avaient été agressées par un autre membre de leur famille. Les 40 % restants d'entre elles ont dit qu'elles avaient été violentées par une personne non apparentée, comme un ami, une connaissance ou un étranger.
- Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'une autre infraction avec violence³⁰, 72 % ont déclaré que l'agresseur était un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime. En outre, 9 % ont affirmé que l'agresseur était un autre membre de leur famille et 19 % ont indiqué que l'agression avait été commise par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.

29. Fondé sur les victimes dont le sexe était connu. Le sexe de 137 victimes (5 %) n'a pas été déclaré.

30. Le lien entre la victime et l'auteur n'a pas été recueilli pour les homicides et les autres infractions causant la mort.

Tableau 7
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Ontario, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	2 210	96	327	84	110	98	2 647	95
Homicide	72	3	24	6	0	0	96	3
Autres infractions causant la mort ¹	50	2	47	12	7	6	104	4
Agression sexuelle	717	31	69	18	47	42	833	30
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	170	7	6	2	12	11	188	7
par un autre membre de la famille	268	12	22	6	23	21	313	11
par une personne non apparentée	279	12	41	11	12	11	332	12
Autres crimes violents ²	1 371	60	187	48	56	50	1 614	58
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	1 029	45	94	24	37	33	1 160	41
par un autre membre de la famille	107	5	37	10	3	3	147	5
par une personne non apparentée	235	10	56	14	16	14	307	11
Autres types d'incidents	86	4	62	16	2	2	150	5
Crimes sans violence ³	23	1	6	2	1	1	30	1
Conduite avec facultés affaiblies	2	0	2	1	0	0	4	0
Autres délits de la route	3	0	19	5	0	0	22	1
Incidents non criminels	49	2	21	5	1	1	71	3
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	2	0	6	2	0	0	8	0
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	7	0	8	2	0	0	15	1
Type d'infraction inconnu	5	...	1	...	25	...	31	...
Total	2 301	100	390	100	137	100	2 828	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

Feuillelet d'information — Manitoba

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 15 fournisseurs de services aux victimes en activité au Manitoba. Parmi les fournisseurs de services aux victimes dans cette province, 9 étaient basés sur le système de justice, 5 relevaient de la police et 1 relevait des tribunaux. Outre ces fournisseurs de services, il y avait un programme provincial d'indemnisation des victimes d'actes criminels qui était offert conjointement avec un autre fournisseur de services.
- Les fournisseurs de services aux victimes au Manitoba qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 29 152 victimes d'actes criminels³¹.
- Les types d'aide les plus souvent assurés directement par les fournisseurs de services aux victimes du Manitoba en 2009-2010 comprenaient les suivants : les renseignements généraux et le soutien affectif (100 % les deux), la communication de renseignements aux victimes (p. ex. audiences, déménagement des délinquants, libération des délinquants), et la sensibilisation du public et la prévention (93 % les deux).
- En 2009-2010, 67 % des fournisseurs de services aux victimes offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les adultes (60 %), les enfants et les jeunes (60 %) et les personnes âgées (7 %).
- Parmi les fournisseurs de services aux victimes au Manitoba pour lesquels il y avait de l'information en 2009-2010, 27 % ont indiqué qu'ils participaient à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice en matière de justice pénale. De plus, 67 % des fournisseurs ont mentionné offrir des services d'orientation et d'information pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation, et 67 % ont indiqué offrir des services d'accompagnement et de soutien pour ces mesures.
- Sur l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes au Manitoba qui ont participé à l'enquête, 100 % pouvaient servir les clients en anglais et 80 %, en français. De plus, certains pouvaient communiquer verbalement avec les clients dans d'autres langues, comme le polonais (67 %), le cri (60 %), le croate (60 %) et l'espagnol (60 %).
- Tous les fournisseurs de services aux victimes pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite. En outre, 67 % des fournisseurs ont affirmé qu'ils pouvaient servir les personnes ayant une déficience auditive et 67 % ont dit qu'ils pouvaient aider les personnes ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les fournisseurs de services aux victimes au Manitoba qui ont déclaré de l'information ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 44 employés rémunérés à temps plein. Les fournisseurs ont également indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 74 bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, 60 % des fournisseurs de services aux victimes au Manitoba desservaient des régions comptant au moins 1 000 habitants et 4 sur 10, des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, les 15 fournisseurs de services aux victimes au Manitoba qui ont déclaré de l'information ont indiqué avoir servi 390 personnes (tableau 8). Sur les victimes dont le sexe était connu, 74 % étaient de sexe féminin et 26 %, de sexe masculin³².

31. Le taux de réponse global pour le Manitoba s'élevait à 100 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour le Manitoba ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

32. Fondé sur les victimes dont le sexe était connu. Le sexe de 27 victimes (7 %) n'a pas été déclaré.

- Parmi les victimes qui ont reçu des services au Manitoba, 75 % ont dit qu'elles avaient fait l'objet d'un crime violent. De celles-ci, 22 % avaient été agressées sexuellement, alors que la plupart (68 %) avaient été victimes d'un autre crime violent, comme des voies de fait. Les autres victimes de violence qui ont reçu des services le 27 mai 2010 étaient les victimes indirectes d'un homicide (8 %) ou d'une autre infraction causant la mort (2 %).
- Parmi les victimes d'agression sexuelle au Manitoba qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010, 21 % ont indiqué qu'elles avaient été violentées par un conjoint actuel ou ancien ou par un partenaire intime, et 40 % ont affirmé qu'elles avaient été agressées par un autre membre de leur famille. Les 40 % restants d'entre elles ont dit qu'elles avaient été violentées par une personne non apparentée, comme un ami, une connaissance ou un étranger.
- Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'une autre infraction avec violence³³, 67 % ont déclaré que l'agresseur était un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime. En outre, 12 % ont affirmé que l'agresseur était un autre membre de leur famille et 22 % ont indiqué que l'agression avait été commise par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.

Tableau 8
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Manitoba, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	210	78	57	61	25	93	292	75
Homicide	18	7	6	6	0	0	24	6
Autres infractions causant la mort ¹	2	1	3	3	0	0	5	1
Aggression sexuelle	47	17	13	14	3	11	63	16
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	8	3	5	5	0	0	13	3
par un autre membre de la famille	21	8	4	4	0	0	25	6
par une personne non apparentée	18	7	4	4	3	11	25	6
Autres crimes violents ²	143	53	35	38	22	81	200	51
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	125	46	6	6	2	7	133	34
par un autre membre de la famille	8	3	8	9	8	30	24	6
par une personne non apparentée	10	4	21	23	12	44	43	11
Autres types d'incidents	60	22	36	39	2	7	98	25
Crimes sans violence ³	15	6	11	12	2	7	28	7
Conduite avec facultés affaiblies	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres délits de la route	6	2	7	8	0	0	13	3
Incidents non criminels	39	14	6	6	0	0	45	12
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	0	0	12	13	0	0	12	3
Type d'infraction inconnu	0	...	0	...	0	...	0	...
Total	270	100	93	100	27	100	390	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

33. Le lien entre la victime et l'auteur n'a pas été recueilli pour les homicides et les autres infractions causant la mort.

Feuillelet d'information — Saskatchewan

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 101 fournisseurs de services aux victimes en activité en Saskatchewan. Parmi les 93 fournisseurs de services aux victimes dans cette province qui ont participé à l'enquête de 2009-2010, 67 relevaient de la police, 10 relevaient de la collectivité, 10 étaient des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle et 6 relevaient des tribunaux. Outre ces fournisseurs de services, il y avait un programme provincial d'indemnisation des victimes d'actes criminels qui était offert conjointement avec un autre fournisseur de services.
- Les fournisseurs de services aux victimes en Saskatchewan qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 27 933 victimes immédiates et indirectes d'actes criminels³⁴.
- Les types d'aide les plus souvent assurés directement par les fournisseurs de services aux victimes de la Saskatchewan en 2009-2010 comprenaient les suivants : le soutien affectif (99 %), les renseignements généraux (98 %) et la liaison avec d'autres organismes au nom du client (96 %).
- En 2009-2010, 43 % des fournisseurs de services aux victimes en Saskatchewan qui ont participé à l'enquête ont dit qu'ils offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les enfants et les jeunes (37 %), les adultes en général (28 %), les femmes (26 %), les Autochtones (25 %) et les personnes âgées (23 %).
- Parmi les fournisseurs de services aux victimes en Saskatchewan pour lesquels il y avait de l'information en 2009-2010, 20 % ont indiqué qu'ils participaient à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice en matière de justice pénale. Un peu plus de la moitié (51 %) des fournisseurs ont mentionné offrir des services d'orientation et d'information pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation, alors que 58 % ont indiqué offrir des services d'accompagnement et de soutien pour ces mesures.
- Sur l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes en Saskatchewan qui ont participé à l'enquête, 99 % pouvaient servir les clients en anglais. De plus, certains pouvaient communiquer verbalement avec les clients dans d'autres langues, comme le cri (46 %), le français (23 %), une langue autochtone³⁵ (18 %) et l'ukrainien (9 %).
- Presque tous (99 %) les fournisseurs de services aux victimes en Saskatchewan qui ont participé à l'enquête pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite. En outre, un peu plus de la moitié (57 %) des fournisseurs ont affirmé qu'ils pouvaient servir les personnes ayant une déficience auditive et 76 % ont dit qu'ils pouvaient aider les personnes ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les fournisseurs de services aux victimes en Saskatchewan qui ont déclaré de l'information ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 135 employés rémunérés à temps plein. Les fournisseurs ont également indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 640 bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, 73 % des fournisseurs de services aux victimes en Saskatchewan desservaient des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants, et près de 6 sur 10 (57 %), des régions comptant au moins 1 000 habitants. Par ailleurs, près de la moitié (49 %) des fournisseurs desservaient des réserves, 8 % étant situés dans une réserve.

34. Le taux de réponse global pour la Saskatchewan s'élevait à 92 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour la Saskatchewan ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

35. Il s'agit d'une langue autochtone non précisée autre que le cri, l'inuktitut et l'ojibwa.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, les 90 fournisseurs de services aux victimes en Saskatchewan qui ont déclaré de l'information ont indiqué avoir servi 822 personnes (tableau 9). Sur les victimes dont le sexe était connu, 75 % étaient de sexe féminin et 25 %, de sexe masculin; ces proportions étaient identiques à celles observées pour l'ensemble du Canada³⁶.
- Parmi les victimes qui ont reçu des services en Saskatchewan, 85 % ont dit qu'elles avaient fait l'objet d'un crime violent. De celles-ci, 34 % avaient été agressées sexuellement, alors que 62 % avaient été victimes d'un autre crime violent, comme des voies de fait. Les autres victimes de violence (4 %) qui ont reçu des services le 27 mai 2010 étaient les victimes indirectes d'un homicide ou d'une autre infraction causant la mort.
- Parmi les victimes d'agression sexuelle en Saskatchewan qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010, 64 % ont indiqué qu'elles avaient été violentées par un conjoint actuel ou ancien ou par un partenaire intime. En outre, 12 % ont affirmé qu'elles avaient été agressées par un autre membre de leur famille, et 24 % ont dit qu'elles avaient été violentées par une personne non apparentée, comme un ami, une connaissance ou un étranger.
- Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'une autre infraction avec violence³⁷, 65 % ont déclaré que l'agresseur était un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime. En outre, 15 % ont affirmé que l'agresseur était un autre membre de leur famille et 21 % ont indiqué que l'agression avait été commise par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.

36. Fondé sur les victimes dont le sexe était connu. Le sexe de 26 victimes (3 %) n'a pas été déclaré.

37. Le lien entre la victime et l'auteur n'a pas été recueilli pour les homicides et les autres infractions causant la mort.

Tableau 9
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Saskatchewan, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	505	85	164	83	25	96	694	85
Homicide	16	3	12	6	0	0	28	3
Autres infractions causant la mort ¹	0	0	1	1	0	0	1	0
Agression sexuelle	146	25	77	39	15	58	238	29
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	84	14	69	35	0	0	153	19
par un autre membre de la famille	21	4	8	4	0	0	29	4
par une personne non apparentée	41	7	0	0	15	58	56	7
Autres crimes violents ²	343	58	74	38	10	38	427	52
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	259	44	17	9	0	0	276	34
par un autre membre de la famille	51	9	11	6	0	0	62	8
par une personne non apparentée	33	6	46	23	10	38	89	11
Autres types d'incidents	87	15	33	17	1	4	121	15
Crimes sans violence ³	25	4	15	8	1	4	41	5
Conduite avec facultés affaiblies	1	0	1	1	0	0	2	0
Autres délits de la route	0	0	0	0	0	0	0	0
Incidents non criminels	53	9	7	4	0	0	60	7
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	7	1	6	3	0	0	13	2
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	1	0	4	2	0	0	5	1
Type d'infraction inconnu	4	...	0	...	0	...	4	...
Total	596	100	200	100	26	100	822	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

Feuille d'information — Alberta

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 138 fournisseurs de services aux victimes en activité en Alberta. Parmi les 121 fournisseurs de services aux victimes dans cette province qui ont participé à l'enquête, 98 relevaient de la police, 11 relevaient de la collectivité, 5 étaient des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, 4 relevaient des tribunaux et 3 ont été classés parmi les types de programmes non précisés. Outre ces fournisseurs de services, il y avait un programme provincial d'indemnisation des victimes d'actes criminels.
- Les fournisseurs de services aux victimes en Alberta qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 55 692 victimes immédiates et indirectes d'actes criminels³⁸.
- Les types d'aide les plus souvent assurés directement par les fournisseurs de services aux victimes de l'Alberta en 2009-2010 comprenaient les suivants : les renseignements généraux (98 %), l'orientation ou l'information liée aux tribunaux (97 %), et l'accompagnement devant les tribunaux et le soutien affectif (96 % les deux).
- En 2009-2010, 3 fournisseurs de services aux victimes sur 10 (31 %) en Alberta ayant participé à l'enquête ont dit qu'ils offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les Autochtones (27 %), les adultes en général (26 %), les personnes âgées (25 %), les femmes (24 %) et les hommes (22 %).
- Parmi les fournisseurs de services aux victimes en Alberta qui ont déclaré de l'information en 2009-2010, 19 % ont indiqué qu'ils participaient à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice en matière de justice pénale. De plus, 1 fournisseur sur 10 a mentionné offrir des services d'orientation et d'information pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation, alors que 19 % ont indiqué offrir des services d'accompagnement et de soutien pour ces mesures.
- Sur l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes en Alberta qui ont participé à l'enquête, 79 % pouvaient servir les clients en anglais et 41 %, en français. De plus, certains pouvaient communiquer verbalement avec les clients dans d'autres langues, comme l'allemand (17 %), le cri (15 %), l'espagnol (15 %) et l'ukrainien (8 %).
- La vaste majorité (97 %) des fournisseurs de services aux victimes en Alberta qui ont participé à l'enquête pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite. En outre, 59 % des fournisseurs ont affirmé qu'ils pouvaient servir les personnes ayant une déficience auditive et 63 % ont dit qu'ils pouvaient aider les personnes ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les fournisseurs de services aux victimes en Alberta qui ont déclaré de l'information ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 330 employés rémunérés à temps plein. Les fournisseurs ont également indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 1 834 bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, la majorité des fournisseurs de services aux victimes en Alberta desservaient des régions comptant au moins 1 000 habitants et des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants (60 % les deux). Par ailleurs, un peu plus du quart (26 %) des fournisseurs desservaient des réserves, 11 % étant situés dans une réserve.

38. Le taux de réponse global pour l'Alberta s'élevait à 88 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour l'Alberta ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, les 113 fournisseurs de services aux victimes en Alberta qui ont déclaré de l'information ont indiqué avoir servi 980 personnes (tableau 10). Sur les victimes dont le sexe était connu, 64 % étaient de sexe féminin et 36 %, de sexe masculin³⁹.
- Parmi les victimes qui ont reçu des services en Alberta, 62 % ont dit qu'elles avaient fait l'objet d'un crime violent. De celles-ci, 36 % avaient été agressées sexuellement, alors que la majorité (55 %) avaient été victimes d'un autre crime violent, comme des voies de fait. Les autres victimes de violence qui ont reçu des services étaient les victimes indirectes d'un homicide (6 %) ou d'une autre infraction causant la mort (3 %).
- Parmi les victimes d'agression sexuelle en Alberta qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010, 18 % ont indiqué qu'elles avaient été violentées par un conjoint actuel ou ancien ou par un partenaire intime, et 30 % ont affirmé qu'elles avaient été agressées par un autre membre de leur famille. La proportion restante (52 %) des victimes ont dit qu'elles avaient été violentées par une personne non apparentée, comme un ami, une connaissance ou un étranger.
- Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'une autre infraction avec violence⁴⁰, 54 % ont déclaré que l'agresseur était un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime. En outre, 13 % ont affirmé que l'agresseur était un autre membre de leur famille et 33 % ont indiqué que l'agression avait été commise par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.

39. Fondé sur les victimes dont le sexe était connu. Le sexe de 197 victimes (20 %) n'a pas été déclaré.

40. Le lien entre la victime et l'auteur n'a pas été recueilli pour les homicides et les autres infractions causant la mort.

Tableau 10
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Alberta, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	359	72	110	39	111	71	580	62
Homicide	24	5	12	4	0	0	36	4
Autres infractions causant la mort ¹	12	2	6	2	0	0	18	2
Agression sexuelle	129	26	27	10	50	32	206	22
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	29	6	1	0	7	4	37	4
par un autre membre de la famille	49	10	11	4	1	1	61	7
par une personne non apparentée	51	10	15	5	42	27	108	12
Autres crimes violents ²	194	39	65	23	61	39	320	34
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	138	28	20	7	15	10	173	18
par un autre membre de la famille	22	4	4	1	15	10	41	4
par une personne non apparentée	34	7	41	14	31	20	106	11
Autres types d'incidents	139	28	173	61	46	29	358	38
Crimes sans violence ³	36	7	51	18	14	9	101	11
Conduite avec facultés affaiblies	1	0	3	1	0	0	4	0
Autres délits de la route	11	2	8	3	0	0	19	2
Incidents non criminels	87	17	108	38	28	18	223	24
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	1	0	2	1	0	0	3	0
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	3	1	1	0	4	3	8	1
Type d'infraction inconnu	1	...	1	...	40	...	42	...
Total	499	100	284	100	197	100	980	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

Feuillelet d'information — Colombie-Britannique

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 213 fournisseurs de services aux victimes en activité en Colombie-Britannique. Parmi les 174 fournisseurs de services aux victimes dans cette province qui ont participé à l'enquête, 94 relevaient de la police, 75 relevaient de la collectivité, 3 relevaient des tribunaux et 2 étaient des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle. Outre ces fournisseurs de services, il y avait un programme provincial d'indemnisation des victimes d'actes criminels.
- Les fournisseurs de services aux victimes en Colombie-Britannique qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 65 218 victimes immédiates et indirectes d'actes criminels⁴¹.
- Les types d'aide les plus souvent assurés directement par les fournisseurs de services aux victimes de la Colombie-Britannique en 2009-2010 comprenaient les suivants : le soutien affectif (98 %), les renseignements généraux (97 %), la liaison avec d'autres organismes au nom du client (95 %) et la planification de la sécurité immédiate (94 %).
- En 2009-2010, près de 4 fournisseurs de services aux victimes sur 10 (39 %) en Colombie-Britannique ont dit qu'ils offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les Autochtones (29 %), les lesbiennes et les femmes bisexuelles (25 %), les enfants et les jeunes (25 %), les personnes ayant une incapacité physique (23 %) et les personnes ayant une incapacité mentale (21 %).
- Parmi les fournisseurs de services aux victimes en Colombie-Britannique qui ont déclaré de l'information en 2009-2010, 13 % ont indiqué qu'ils participaient à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice en matière de justice pénale. De plus, 17 % des fournisseurs ont mentionné offrir des services d'orientation et d'information pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation, alors que 32 % ont indiqué offrir des services d'accompagnement et de soutien pour ces mesures.
- Sur l'ensemble des fournisseurs de services aux victimes en Colombie-Britannique qui ont participé à l'enquête, 84 % pouvaient servir les clients en anglais et 45 %, en français. De plus, certains pouvaient communiquer verbalement avec les clients dans d'autres langues, comme le pendjabi (28 %), l'hindi (25 %) et l'espagnol (16 %).
- La vaste majorité (97 %) des fournisseurs de services aux victimes pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite. La moitié des fournisseurs ont affirmé qu'ils pouvaient servir les personnes ayant une déficience auditive et 63 % ont dit qu'ils pouvaient aider les personnes ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les fournisseurs de services aux victimes en Colombie-Britannique qui ont déclaré de l'information ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 275 employés rémunérés à temps plein. Les fournisseurs ont également indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 1 258 bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, la majorité (66 %) des fournisseurs de services aux victimes en Colombie-Britannique desservaient des régions comptant au moins 1 000 habitants et un peu plus de la moitié (57 %), des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants. Par ailleurs, près de 4 fournisseurs sur 10 (39 %) desservaient des réserves, 3 % étant situés dans une réserve.

41. Le taux de réponse global pour la Colombie-Britannique s'élevait à 82 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour la Colombie-Britannique ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, les 157 fournisseurs de services aux victimes en Colombie-Britannique qui ont déclaré de l'information ont indiqué avoir servi 1 647 personnes (tableau 11). Sur les victimes dont le sexe était connu, 72 % étaient de sexe féminin et 28 %, de sexe masculin⁴².
- Parmi les victimes qui ont reçu des services, 74 % ont dit qu'elles avaient fait l'objet d'un crime violent. De celles-ci, 35 % avaient été agressées sexuellement, alors qu'un peu plus de 6 sur 10 (61 %) avaient été victimes d'un autre crime violent, comme des voies de fait. Les autres victimes de violence qui ont reçu des services le 27 mai 2010 étaient les victimes indirectes d'un homicide (2 %) ou d'une autre infraction causant la mort (3 %).
- Parmi les victimes d'agression sexuelle en Colombie-Britannique qui ont reçu de l'aide le 27 mai 2010, 29 % ont indiqué qu'elles avaient été violentées par un conjoint actuel ou ancien ou par un partenaire intime, et 31 % ont affirmé qu'elles avaient été agressées par un autre membre de leur famille. La proportion restante (40 %) des victimes ont dit qu'elles avaient été violentées par une personne non apparentée, comme un ami, une connaissance ou un étranger.
- Parmi les personnes qui ont indiqué avoir été victimes d'une autre infraction avec violence⁴³, 70 % ont déclaré que l'agresseur était un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime. En outre, 10 % ont affirmé que l'agresseur était un autre membre de leur famille et 20 % ont indiqué que l'agression avait été commise par une autre personne, comme un ami, une connaissance ou un étranger.

42. Fondé sur les victimes dont le sexe était connu. Le sexe de 50 victimes (3 %) n'a pas été déclaré.

43. Le lien entre la victime et l'auteur n'a pas été recueilli pour les homicides et les autres infractions causant la mort.

Tableau 11
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Colombie-Britannique, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	899	79	276	64	20	42	1 195	74
Homicide	10	1	6	1	3	6	19	1
Autres infractions causant la mort ¹	23	2	14	3	0	0	37	2
Agression sexuelle	324	28	83	19	7	15	414	26
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	107	9	13	3	0	0	120	7
par un autre membre de la famille	100	9	27	6	0	0	127	8
par une personne non apparentée	117	10	43	10	7	15	167	10
Autres crimes violents ²	542	48	173	40	10	21	725	45
par un conjoint actuel ou ancien, ou un partenaire intime	448	39	54	13	5	10	507	31
par un autre membre de la famille	31	3	41	10	0	0	72	4
par une personne non apparentée	63	6	78	18	5	10	146	9
Autres types d'incidents	238	21	152	36	28	58	418	26
Crimes sans violence ³	74	7	38	9	6	13	118	7
Conduite avec facultés affaiblies	3	0	8	2	0	0	11	1
Autres délits de la route	6	1	7	2	5	10	18	1
Incidents non criminels	134	12	55	13	15	31	204	13
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	7	1	8	2	0	0	15	1
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	14	1	36	8	2	4	52	3
Type d'infraction inconnu	19	...	13	...	2	...	34	...
Total	1 156	100	441	100	50	100	1 647	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

Feuille d'information — Yukon⁴⁴

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 5 fournisseurs de services aux victimes en activité au Yukon. Parmi les 4 fournisseurs de services aux victimes dans ce territoire qui ont participé à l'enquête, 3 étaient basés sur le système de justice et 1 relevait des tribunaux.
- Les fournisseurs de services aux victimes au Yukon qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 1 771 victimes immédiates et indirectes d'actes criminels⁴⁵.
- Les types d'aide assurés directement par tous les fournisseurs de services aux victimes du Yukon en 2009-2010 comprenaient les suivants : la préparation des victimes ou des témoins, la couverture des besoins essentiels (p. ex. aliments, habillement) et le soutien affectif (100 % les trois).
- En 2009-2010, les trois quarts des fournisseurs de services aux victimes au Yukon ont dit qu'ils offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les personnes ayant une incapacité physique, les personnes ayant une incapacité mentale, les Autochtones, les adultes, et les enfants et les jeunes (tous 75 %).
- Parmi les fournisseurs de services aux victimes au Yukon qui ont déclaré de l'information en 2009-2010, tous ont indiqué qu'ils participaient à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice en matière de justice pénale. Les trois quarts des fournisseurs ont mentionné offrir des services d'accompagnement et de soutien pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation.
- Tous les fournisseurs de services aux victimes au Yukon qui ont participé à l'enquête pouvaient servir les clients en anglais et en français. De plus, certains pouvaient communiquer verbalement avec les clients en allemand (75 %).
- Tous les fournisseurs de services aux victimes pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite. En outre, 1 fournisseur a affirmé qu'il pouvait servir les personnes ayant une déficience auditive, alors qu'aucun des fournisseurs ne pouvait aider les personnes ayant une déficience visuelle⁴⁶.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, 4 fournisseurs de services aux victimes au Yukon ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 7 employés rémunérés à temps plein. Aucun des fournisseurs n'a indiqué avoir utilisé les services de bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, les trois quarts (75 %) des fournisseurs de services aux victimes au Yukon desservaient des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants. Par ailleurs, la moitié d'entre eux desservaient des régions comptant au moins 1 000 habitants.

Profil des victimes le 27 mai 2010

- Le 27 mai 2010, 4 fournisseurs de services aux victimes au Yukon ont indiqué qu'ils avaient aidé 33 personnes (tableau 12). De celles-ci, 88 % étaient de sexe féminin et 12 %, de sexe masculin.

44. Les renseignements détaillés sur les personnes aidées par les fournisseurs de services au Yukon ont été supprimés afin de répondre aux exigences relatives à la confidentialité de la *Loi sur la statistique*.

45. Le taux de réponse global pour le Yukon s'élevait à 80 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour le Yukon ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

46. Le taux de réponse pour cette question s'élevait à 75 %.

Tableau 12
Nombre de clients aidés par les organismes de services aux victimes, selon le sexe de la victime et le type de crime, Yukon, le 27 mai 2010

Type d'infraction	Sexe de la victime							
	Féminin		Masculin		Inconnu		Total	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Crimes violents	29	100	0	0	0	0	29	88
Homicide	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres infractions causant la mort ¹	0	0	0	0	0	0	0	0
Agression sexuelle	7	24	0	0	0	0	7	21
Autres crimes violents ²	22	76	4	100	0	0	26	79
Autres types d'incidents	0	0	0	0	0	0	0	0
Crimes sans violence ³	0	0	0	0	0	0	0	0
Conduite avec facultés affaiblies	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres délits de la route	0	0	0	0	0	0	0	0
Incidents non criminels	0	0	0	0	0	0	0	0
Incidents liés à la circulation — caractère criminel non déterminé	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres incidents — caractère criminel non déterminé	0	0	0	0	0	0	0	0
Type d'infraction inconnu	0	...	0	...	0	...	0	...
Total	29	100	4	100	0	0	33	100

1. Comprend la conduite avec facultés affaiblies causant la mort, la conduite dangereuse d'un véhicule à moteur causant la mort, la négligence criminelle causant la mort, et l'infanticide.

2. Comprend les crimes dans lesquels une personne subit des lésions corporelles ou est menacée de lésions corporelles.

3. Comprend les crimes contre les biens et les autres infractions au *Code criminel* sans violence.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les services aux victimes de 2009-2010.

Feuillelet d'information — Territoires du Nord-Ouest⁴⁷

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 8 fournisseurs de services aux victimes en activité dans les Territoires du Nord-Ouest. Parmi les 2 fournisseurs de services aux victimes dans ce territoire qui ont participé à l'enquête de 2009-2010, 1 relevait des tribunaux et 1 relevait de la collectivité. Outre ces fournisseurs de services, il y avait un programme de prestations financières administré par ce territoire⁴⁸.
- Les types d'aide assurés directement par les 2 fournisseurs de services aux victimes des Territoires du Nord-Ouest en 2009-2010 comprenaient les suivants : l'hébergement ou le logement d'urgence, l'aide pour les déclarations de la victime, et la formation en matière de prévention.
- En 2009-2010, les 2 fournisseurs de services aux victimes dans les Territoires du Nord-Ouest ayant participé à l'enquête ont dit qu'ils offraient des programmes à l'intention de groupes particuliers de victimes. Les groupes les plus souvent visés par ces programmes spécialisés étaient les suivants : les adultes (100 %), les personnes âgées (50 %) et les Autochtones (50 %).
- Sur les 2 fournisseurs de services aux victimes dans les Territoires du Nord-Ouest qui ont déclaré de l'information en 2009-2010, 1 a indiqué qu'il participait à la prestation ou à la coordination de processus de justice réparatrice en matière de justice pénale. De plus, 1 fournisseur a mentionné offrir des services d'orientation et d'information pour les mesures de justice réparatrice ou de médiation, et les 2 fournisseurs ont indiqué offrir des services d'accompagnement et de soutien pour ces mesures.
- Les 2 fournisseurs de services aux victimes des Territoires du Nord-Ouest qui ont participé à l'enquête pouvaient servir les clients en anglais et ils pouvaient communiquer verbalement avec les clients en inuktitut et dans une langue autochtone⁴⁹.
- Sur les fournisseurs de services aux victimes qui ont participé à l'enquête, 2 pouvaient accueillir les clients à mobilité réduite. En outre, 1 fournisseur de services aux victimes a affirmé qu'il pouvait servir les personnes ayant une déficience auditive et 1 a dit qu'il pouvait aider les personnes ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les 2 fournisseurs de services aux victimes dans les Territoires du Nord-Ouest ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 2 employés rémunérés à temps plein. De plus, 1 fournisseur a indiqué qu'il avait utilisé les services de 2 bénévoles pendant l'année⁵⁰.
- En 2009-2010, 1 fournisseur de services aux victimes dans les Territoires du Nord-Ouest qui a participé à l'enquête desservait des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants.

47. Les renseignements détaillés sur les personnes aidées par les fournisseurs de services dans les Territoires du Nord-Ouest ont été supprimés afin de répondre aux exigences relatives à la confidentialité de la *Loi sur la statistique*.

48. Le taux de réponse global pour les Territoires du Nord-Ouest s'élevait à 33 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour les Territoires du Nord-Ouest ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

49. Il s'agit d'une langue autochtone non précisée autre que le cri, l'inuktitut et l'ojibwa.

50. Le taux de réponse pour cette question s'élevait à 50 %.

Feuillelet d'information — Nunavut⁵¹

Profil des fournisseurs de services aux victimes en 2009-2010

- Pendant la période allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y avait 4 fournisseurs de services aux victimes en activité au Nunavut⁵². Parmi les 2 fournisseurs de services aux victimes dans ce territoire qui ont participé à l'enquête, les deux relevaient de la collectivité.
- Les fournisseurs de services aux victimes au Nunavut qui ont déclaré de l'information pour l'exercice 2009-2010 ont indiqué qu'ils avaient aidé 67 victimes d'actes criminels⁵³.
- Les types d'aide assurés directement par les 2 fournisseurs de services aux victimes du Nunavut en 2009-2010 comprenaient les suivants : l'intervention en cas de crise, le soutien affectif et la liaison avec d'autres organismes au nom du client.
- En 2009-2010, 1 fournisseur de services aux victimes au Nunavut a dit qu'il offrait des programmes spécialisés aux adultes, aux personnes âgées, et aux enfants et aux jeunes.
- Parmi les 2 fournisseurs de services aux victimes au Nunavut qui ont déclaré de l'information en 2009-2010, les deux comptaient des employés ou des bénévoles qui pouvaient communiquer verbalement avec les clients en anglais, et la moitié pouvait aider les victimes en inuktitut.
- Un fournisseur de services aux victimes au Nunavut a indiqué qu'il pouvait servir les clients ayant une déficience visuelle.
- Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, les 2 fournisseurs de services aux victimes au Nunavut ayant participé à l'enquête ont indiqué qu'ils avaient l'équivalent de 4 employés rémunérés à temps plein. Les 2 fournisseurs ont indiqué qu'ils avaient utilisé les services de 2 bénévoles pendant l'année.
- En 2009-2010, les 2 fournisseurs de services aux victimes au Nunavut desservaient des régions qui comprenaient de petites villes, des villages et d'autres lieux peuplés de moins de 1 000 habitants.

51. Les renseignements détaillés sur les personnes aidées par les fournisseurs de services au Nunavut ont été supprimés afin de répondre aux exigences relatives à la confidentialité de la *Loi sur la statistique*.

52. Le taux de réponse global pour le Nunavut s'élevait à 50 %. Les taux de réponse pour les questions individuelles pour le Nunavut ne sont mentionnés que lorsqu'ils sont inférieurs à 80 %.

53. Le taux de réponse pour cette question s'élevait à 50 %.